

# La feuille de Charmes



## Edito

2016 restera malheureusement marquée par les épouvantables attentats terroristes en France et dans le monde. N'oublions pas les victimes innocentes et ayons une pensée pour les familles plongées dans la souffrance. Ces événements doivent nous pousser, plus que jamais, à rester solidaires les uns envers les autres et avec les plus défavorisés.

En ce qui concerne notre commune, le programme des travaux et des investissements est déjà bien avancé.

- La construction des deux logements, pour un montant de 240 000€, commencera dès le retour des études complémentaires demandées par les bureaux d'études.
- Afin de correspondre au calendrier obligatoire de mise en accessibilité des bâtiments communaux, les travaux dans le local technique seront terminés cette année.
- Avec l'arrivée des beaux jours, il est prévu de terminer l'enduit du mur intérieur du cimetière.
- Nous attendons également le retour de l'étude de faisabilité engagée avec Mme Mangin, architecte pour l'aménagement de l'ancien café du commerce. Cette étude doit nous permettre de déterminer la destination de ce bâtiment de 350m<sup>2</sup>.
- Lors de la mise en place des décorations pour les fêtes de fin d'année, nous nous sommes rendus compte que les fixations et les prises électriques sont en très mauvais état. Ces équipements datant de la pose des poteaux d'éclairage public, nous allons devoir prévoir leur rénovation.
- Nous avons entamé, en collaboration avec les services du Conseil Départemental et du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*), une réflexion sur l'aménagement de l'ensemble de la voirie communale. Nous mettons la priorité sur la partie basse de la rue du Progrès, depuis l'allée des Sources jusqu'à l'arrêt de bus. L'objectif de cette première phase est de sécuriser les déplacements des enfants sur cette partie étroite lorsqu'ils descendent prendre le car de ramassage scolaire.

Le 27 février prochain, les enfants feront leur rentrée dans le nouveau groupe scolaire construit à Blénod-les-Toul. Le nouveau syndicat scolaire, regroupant les communes de Blénod-les-Toul, Bulligny, Charmes-la-Côte, Gye et Mont-le-Vignoble est officiel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette réalisation est le résultat d'un énorme travail des personnels, des enseignants et des élus de ces cinq communes appartenant pourtant à deux communautés de communes différentes. Cette école est l'exemple que nous pouvons travailler ensemble, de manière intelligente, sans clivage politique et dans un souci d'utiliser au mieux les deniers publics. Tout au long de ce projet, nous avons gardé à l'esprit le bien-être des enfants qui fréquenteront cette école. Je suis persuadé que les enfants prendront rapidement leurs marques dans ce beau bâtiment.

Vous pouvez prendre des renseignements pour les NAP, la cantine et le périscolaire à l'adresse suivante [periscolairepirouettecacahuete@gmail.com](mailto:periscolairepirouettecacahuete@gmail.com).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Terres Toulaises est née. C'est maintenant un ensemble composé de 42 communes et 46 000 habitants. Les projets intercommunaux se profilent, déploiement de l'internet haut débit, réflexion sur la mobilité pour faire le lien entre la campagne et la ville, prise de la compétence petite enfance etc... Des coopérations pleines d'avenir pour construire des projets communs dès 2017.

Je tiens à remercier et féliciter toutes les forces vives de Charmes-la-Côte qui ont contribué au « bien vivre ensemble » dans notre village et je souhaite que le message de participation que portent ces acteurs se diffuse au plus grand nombre d'entre nous.

Je tiens également à remercier les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps aux enfants lors des NAP, ainsi que les membres de notre CCAS qui ont été très présents au cours de l'année passée.

Je vous donne rendez-vous lors des activités qui vous seront proposées tout au long de cette année 2017. Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une belle et douce année 2017.

Jean Luc STAROSSE

Un grand MERCI à M. Poirson pour le don du sapin qui a brillé sur notre place tout au long des fêtes de Noël.

### Dans ce numéro :

Edito	1
Logements Communaux	2
Etat Civil	2
Familles à Energie positive	2
Bilan Opération Brioches	2
Club Tricot	2
On note	2
Gaspillage Alimentaire	3
Hoax du mois	3
Tarif du stère de bois	3
Activités du Foyer Rural	4

## Logements Communaux

Comme vous avez pu le constater, les travaux de création de deux logements rue du Progrès n'ont pas encore commencés, un forage de terrain et les intempéries nécessitant le report. Ils commenceront prochainement. Nous vous invitons à être vigilants lors de vos déplacements et de respecter les consignes de sécurité à l'approche du site.

## Etat Civil

**Naissances :** Gorann IVCEVIC est né le 10 janvier 2017, fils de Alexie BOYAT et Jonathan IVCEVIC, domiciliés au 3 bis rue du Han.



Lucien BOQUET est né le 16 janvier 2017, fils de Ophélie MIGOT et Anthony BOQUET domiciliés au 18 rue du Pâquis  
*Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux parents.*

## Familles à énergie positive

Rejoignez l'équipe de Charmes-la-Côte pour le Défi Familles à Energie Positive. Pourquoi participer ? Faites des économies, bénéficiez de conseils pratiques sur l'énergie consommée dans votre foyer, impliquez votre famille de manière ludique, agissez pour l'environnement. Plusieurs familles se sont réunies autour du capitaine Éric Thiebaut et se retrouvent pour des conseils pratiques. Elles font le pari de réduire d'au moins 8% leur consommation d'énergie et d'eau en appliquant des éco-gestes simples. Inscrivez-vous sur le site :

<http://lorraine.familles-a-energie-positive.fr/>

Plus d'information auprès du capitaine ou en mairie.



<b>Zones participantes</b>
54 - Pays Terres de Lorraine - EIE
<b>Equipes participantes</b>
Charmes-la Côte
<b>JE VEUX REJOINDRE CETTE EQUIPE</b>

## Bilan Opération Brioches

M. Bouchot responsable de l'Opération Brioches vous remercie pour votre large implication. Le bilan définitif sur l'ensemble du département n'est pas encore connu mais il vous informe que celui-ci a recueilli un excellent écho sur l'ensemble du territoire placé sous sa responsabilité et vous exprime sa reconnaissance pour cet élan de générosité.



## Club Tricot

Une galette des rois a été partagée au club Tricot, la reine du jour était Pierrette.

Nous vous invitons à nous retrouver tout les vendredis à partir de 14h avec une pelote de laine et une paire d'aiguilles ainsi qu'une bonne dose de bonne humeur.

## On note

Au 1er janvier 2017, si on ne souhaite pas donner ses organes, on pourra le signaler directement sur le site [www.registrenationaldesrefus.fr](http://www.registrenationaldesrefus.fr).

Rappel : on est présumé donneur à moins d'avoir spécifié le contraire auprès de ses proches ou sur ce registre. En 2015, 21 464 personnes étaient en attente d'un organe et cette même année, le nombre de greffes a augmenté de 7%.

# Gaspillage Alimentaire

Dans les poubelles de chaque français, il y a 20kg de déchets alimentaires jetés dont 7kg d'aliments encore emballés soit un budget de 400€/an pour une famille de 4 personnes.

16% des Meurthe-et-Mosellans déclarent jeter des aliments périmés encore emballés et 19% jettent des restes de repas. Jeter est devenu un acte banalisé, nous y pensons peu.

Afin de sensibiliser les enfants, deux ateliers NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) mené par Mme Elphie Quintard de la CCTT (Communauté de Communes Terres Toulaises) ont eu lieu au 1er Trimestre. Les enfants du groupe étaient enchantés de goûter les préparations réalisées lors de ces séances (pain perdu, salade de fruits, etc.). Une des premières bases est par exemple de s'intéresser au calendrier des fruits et légumes de saison :

	Fruits	Légumes
<b>Février</b>	Ananas, Orange, Mangue, Pamplemousse, pomme, poire, kiwi, citron, clémentine, pomelos, noix.	Epinards, potimarron, courge, blettes, carottes, céleri, choux, navets, poireau, panais, betterave, radis noir, endives et salsifis.
<b>Mars</b>	Ananas, Orange, Mangue, Pamplemousse, pomme, poire, kiwi, citron, clémentine, pomelos, noix.	Epinards, potimarron, courge, blettes, carottes, céleri, choux, navets, poireau, panais, betterave, radis noir, radis roses, endives et salsifis.

Brochure « Consommez mieux Jetez moins » éditée par le Conseil Départemental est disponible en Mairie)

## Hoax du mois (information fausse, périmée ou invérifiable)

Une rumeur circule sur la validité du chèque qui pourrait passer de un an à six mois pour faciliter le développement d'autres moyens de paiement plus modernes est de l'intox. En réalité cette mesure annoncée par le gouvernement n'a pas été validée par les députés. Le chèque reste donc valide pendant 12 mois.

## Tarif du stère de bois 2017

Le prix du stère de bois pour 2017 est fixé à 7€, il n'y a pas d'augmentation par rapport à l'année précédente. Ce prix est fixé par délibération du Conseil Municipal. Nous demandons aux affouagistes de respecter le règlement remis lors de la signature des lots.

## Autorisation de sortie de territoire

L'autorisation de sortie de territoire est à nouveau obligatoire depuis le **15 janvier 2017**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que le modèle sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922), une démarche simple accessible en ligne pour protéger vos enfants et lutter contre la menace terroriste.

## Mes ampoules gratuites.fr

Selon vos ressources, profitez d'ampoules LED à partir de 50% de réduction jusqu'à la gratuité (jusqu'à 5 ampoules gratuites sous conditions de ressources). Procurez vous vos références fiscales pour tester votre éligibilité. Ces ampoules vous sont proposées par une société partenaire de la CCTT et soumise à autorisation du Ministère de l'Environnement.

Rendez-vous sur : [cct.mesampoulesgratuites.fr](http://cct.mesampoulesgratuites.fr)

# Activités du Foyer Rural

## BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES:

Suite à l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'équipe du foyer rural s'est à nouveau investie dans la préparation des différentes manifestations proposées au cours de l'année.

- Reprise des séances de cinéma en campagne;
- 16 octobre : randonnée d'automne;
- 29 octobre : Halloween, avec un grand nombre de participants, petits et grands et un encadrement des parents- 45 sachets de bonbons ont été préparés pendant le goûter et distribués aux enfants ayant participé au défilé;
- 19 novembre : beaujolais avec un feuilleté de camembert aux lardons et une forêt noire revisitée;
- Durant tout le mois de novembre : ateliers cuisine et bricolage pour la préparation de petits gâteaux et petits objets vendus au profit du téléthon et vente de croissants qui ont été distribués tous les week-end et dont les bénéfiques, eux aussi, ont été reversés au téléthon;
- 3 décembre : Saint-Nicolas, accompagné de Père Fouettard est venu récompenser les enfants et le soir, présentation du nouveau et dernier spectacle des enfants des TAP, dans le cadre des activités théâtre proposées à ces derniers;
- 28 janvier : jeux de société;
- En dehors du téléthon, deux Ateliers cuisine ont été proposés aux enfants : feuilleté de roses et sucettes de galettes.



## MANIFESTATIONS A VENIR :

- Ateliers cuisine, défilé du carnaval, loto et Ballerina en prochain film

**Le foyer rural vous souhaite une bonne année.**

